

## Mise en œuvre chronologique

### Organiser les apprentissages durant l'année

La progression du travail est conçue pour 25 semaines d'apprentissage, de manière à donner aux enseignants les moyens d'organiser une différenciation pédagogique, d'apporter des compléments et de ralentir le rythme s'ils en sentent la nécessité.

Le manuel se présente en 5 périodes correspondant aux périodes de travail entre deux temps de vacances. Plusieurs compléments sont proposés dans le guide pédagogique :

- des activités collectives en orthographe ou en grammaire (voir p. 11). Elles sont associées au déroulement des séances dans le guide pédagogique ;
- des séquences autour de l'étude d'une œuvre intégrale dont certains extraits sont proposés dans le manuel (voir pp. 26, 68, 108-109, 150). Elles sont associées au déroulement des séances dans le guide pédagogique ;
- des évaluations en lecture et étude de la langue afin de mesurer les acquis des élèves. Elles sont insérées dans le CD-Rom du guide pédagogique.

### Organiser les apprentissages dans la semaine

Le travail est prévu sur la base hebdomadaire de quatre jours à raison de 2 heures consacrées à l'ensemble des activités regroupées sous la dénomination « Français ». Notre proposition s'organise donc sur 8 heures par semaine sur les 10 préconisées par les programmes. Une marge de 30 minutes par jour permettra aussi aux enseignants de prendre en compte le rythme spécifique de leur classe.

Des tableaux synoptiques d'organisation pour chaque semaine sont insérés dans la partie déroulement des séances. Ainsi, les enseignants auront une vision précise de l'ordonnancement possible du travail et du respect des équilibres dans les quatre dominantes abordées : lecture / écriture / étude de la langue / activités culturelles.

### Organiser les apprentissages quotidiens

L'organisation de la journée peut prendre différentes formes et évoluer au fil de l'année. Les heures consacrées à l'enseignement du français peuvent être réparties en deux ou trois séances quotidiennes. Une première plage de 1 heure 30 maximum le matin (que l'on peut partager en deux temps sur la matinée si l'organisation de l'emploi du temps le permet). Elle sera consacrée à la lecture, à l'écriture et à l'étude la langue.

On aura soin de ne pas proposer une découverte de texte dans la même séance que la découverte d'une notion grammaticale et orthographique. Puis une seconde plage d'une demi-heure l'après-midi plutôt consacrée à l'entraînement. Les 30 minutes résiduelles (2 h 30 inscrites par jour à l'emploi du temps) restent à la discrétion de l'enseignant pour la copie, le geste d'écriture, l'apprentissage oral de textes, le lien entre le français et les autres disciplines ou le renforcement des notions travaillées. La répartition des dominantes internes à la discipline (lecture / vocabulaire / orthographe / grammaire / écriture) évoluera au cours de l'année : le temps quotidien consacré à la lecture sera plus important en début d'année.

Rappelons que les programmes n'imposent pas un étiquetage précis des différentes rubriques (grammaire, vocabulaire, orthographe) dans les emplois du temps. Les quantités de savoirs à acquérir étant inégales d'une rubrique à l'autre.

### Le travail à la maison

Le guide pédagogique propose chaque jour des devoirs.

- Le(s) mot(s) du jour :

Trois soirs par semaine est proposée une activité de mémorisation orthographique d'un mot durant les périodes 1 et 2, et de deux ensuite. Elle favorise la constitution d'un capital orthographique, tel que le préconisent les programmes. Les enfants pourront retrouver les mots aux pages 214 et 215 de leur manuel. Un fichier est aussi proposé dans le guide pédagogique pour l'autovalidation. Les élèves cocheront les mots qu'ils sont certains de savoir écrire. Cela permet de prendre en compte le rythme individuel.

- Les autres activités proposées peuvent prendre différentes formes :

Relecture d'un texte étudié en classe, mémorisation d'une leçon ou d'une règle de grammaire et, quelquefois, exercice du manuel. Les devoirs écrits étant proscrits à l'école élémentaire, en aucun cas, la proposition d'exercices du manuel ne doit laisser penser que les élèves devront effectuer systématiquement ces exercices à l'écrit. Ils leur permettront simplement de vérifier qu'ils sont capables de mettre en œuvre la règle ou la leçon qu'ils ont apprise. Les exercices proposés sont également un appui pour les parents qui veulent aider leurs enfants ou pour les enseignants dans les moments de soutien. Ils peuvent aussi être réalisés en classe, dans le cadre de l'aide personnalisée.

### Le manuel

Le manuel est un outil de référence pour l'ensemble des apprentissages. Il est organisé par période et comprend :

- une rubrique **Lecture** dans laquelle sont regroupés les textes et les activités visant la compréhension, y compris un travail d'enrichissement du lexique et des activités de production d'écrit ;
  - une rubrique **Atelier de lecture** dans laquelle sont proposées des activités de grammaire de texte qui favorisent la compréhension des extraits ou des œuvres et une meilleure maîtrise de la production d'écrits ;
  - une rubrique **Grammaire** dans laquelle sont regroupées les situations permettant de construire les connaissances au programme ;
  - une rubrique orthographique intitulée **Vers l'orthographe** et **Orthographe**. Ces fiches proposent essentiellement de revoir les points particuliers du décodage (**Vers l'orthographe**) et de travailler les points d'orthographe lexicale et grammaticale au programme (**Orthographe**) ;
  - une rubrique **Vocabulaire** visant la construction des connaissances pour structurer le lexique.
- Par ailleurs, à la fin de chaque période, un bilan des connaissances acquises est proposé. Il doit être utilisé comme un outil de référence pour la classe.
- En fin de manuel, les élèves trouveront d'autres outils à utiliser lors des productions écrites, notamment :
- les tableaux des formes de conjugaison à travailler en CE1, qu'ils exploiteront lors des productions d'écrits ou des exercices de grammaire ;
  - une liste de mots à savoir orthographier, classés par nature (nom / déterminant / verbe et adjectif) ou en fonction de leur caractéristique d'invariabilité (mots qui s'écrivent toujours de la même manière) ;
  - un guide pour la correction syntaxique et orthographique des phrases produites.

### Les pictogrammes utilisés dans les consignes

Trois pictogrammes sont utilisés pour guider l'enseignant et l'enfant dans l'utilisation du manuel :

-  indique que l'activité vise la production d'un écrit personnel ;
-  indique que l'activité doit déboucher sur une discussion ou un débat entre les élèves ;
-  indique qu'un document à photocopier pour l'élève est proposé dans le CD-Rom pour faciliter la mise en œuvre de l'activité (dans la construction de tableaux notamment).

### Les autres outils à utiliser

Nous invitons les enseignants à utiliser des outils complémentaires :

#### Un cahier de recherche et d'entraînement

Pour les activités de recherche, d'observation et d'entraînement dans lesquelles se manifestent les traces de tâtonnements et des erreurs des élèves. Ce cahier est interne à la vie de la classe. On pourra y trouver des activités dans tous les domaines de l'enseignement du français : lecture / production d'écrit (1<sup>er</sup> jet notamment) / grammaire, etc.

Il est possible d'utiliser ce cahier en partage avec les recherches mathématiques ou dans les autres disciplines.

#### Un cahier du jour

Cet outil est réservé à un travail quotidien et finalisé. On y trouvera, par exemple, les activités visant la maîtrise du geste d'écriture, un dernier jet d'une production d'écrit, une réponse à une activité de lecture qui finalise le travail sur le texte, un exercice d'automatisation dans la maîtrise de la langue, etc.

Il doit être particulièrement soigné : il n'est pas du tout souhaitable d'y insérer des documents photocopiés qui gênent la maîtrise du geste d'écriture. Les parents le visent de façon hebdomadaire ou bimensuelle.

#### Un cahier de littérature

Cet outil permet de construire la culture de l'élève et de développer son identité de lecteur. Il permet de mettre en évidence les savoirs littéraires construits progressivement par :

- des affiches de synthèse réalisées durant le travail sur le texte (qu'est-ce qu'un personnage ? qui raconte l'histoire ? comment retrouver les lieux où se déroule un récit ? etc.) ;
- les traces des débats ou discussions visant l'interprétation du texte.

En outre, les élèves pourront commencer à exprimer leur jugement esthétique :

- en choisissant leur personnage préféré ;
- en copiant le titre des histoires lues ;
- en présentant une remarque à leur sujet.

Ils pourront aller jusqu'à recopier une phrase qu'ils ont aimée en expliquant les raisons de leur choix. Ils établiront la liste des œuvres lues en classe (en lecture offerte ou en autonomie) en copiant le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur et/ou de l'illustrateur, etc.

Ce cahier est construit dans une alternance collective et individuelle qui mêle donc l'analyse et l'impression personnelle. Il est illustré par des collages et des dessins en rapport avec le travail de compréhension ou l'acculturation.

## Un outil pour l'évaluation de fin de période

Deux possibilités s'offrent aux enseignants :

– soit ils relient les documents photocopiables proposés dans le CD-Rom ;

– soit ils mettent en place un cahier d'évaluation et font réaliser les exercices sur le cahier.

Rappelons ici que les améliorations en qualité et en rapidité d'écriture se produisent par un entraînement quotidien. L'utilisation du cahier nous semble donc plus profitable à l'élève.

Dans les deux cas, les enseignants proposent une analyse des compétences acquises afin de faire le point sur les progrès et les besoins de chaque élève.

## Un outil de référence pour les savoirs acquis

Dans le CD-Rom, les enseignants trouveront des documents permettant de construire des affiches à partir des synthèses (**J'apprends**) en étude de la langue. Il leur suffira de les photocopier au format A3. Néanmoins, les affiches doivent être modifiées de façon régulière. Dès qu'une notion est acquise (en fin de période) ou en bonne voie d'acquisition, il faut enlever l'affichage et l'insérer dans un outil de référence pour la classe.

## Proposition d'emploi du temps CE1

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 30	Français 60 min. Langue orale Lire/écrire Compréhension	Français 30 min. Langue orale Lire/écrire Compréhension	Français 60 min. Compréhension Étude de la langue	Langue vivante 30 min. Selon volumes annuels
9 h		Mathématiques 60 min.		Mathématiques 60 min.
9 h 30 à 10 h	Mathématiques 30 min.		Mathématiques 30 min.	
10 h 15	Mathématiques 30 min.	Français 45 min. Étude de la langue	Mathématiques 45 min.	Français 45 min. Lire/écrire Compréhension
10 h 45	Français 45 min. Étude de la langue			
11 h à 11 h 30		Langue vivante 30 min. Selon volumes annuels	Pratiques artistiques et histoire des arts 30 min.	E.P.S. 30 min.
13 h 30	Français 60 min. Lire/écrire Étude de la langue Acculturation	Français 60 min. Lire/écrire Étude de la langue Acculturation	Français 60 min. Lire/écrire Étude de la langue Acculturation	Français 60 min. Lire/écrire Étude de la langue Acculturation
14 h 30	Langue vivante 30 min. Selon volumes annuels	E.P.S. 45 min. Selon volumes annuels	E.P.S. 45 min. Selon volumes annuels	Découverte du monde 45 min. Selon volumes annuels
15 h	Découverte du monde 15 min. Selon volumes annuels			
15 h 15	Découverte du monde 30 min. Selon volumes annuels	Pratiques artistiques et histoire des arts 45 min. Selon volumes annuels	Découverte du monde 45 min. Selon volumes annuels	Pratiques artistiques et histoire des arts 45 min. Selon volumes annuels
15 h 45	E.P.S. 45 min. Selon volumes annuels			
16 h à 16 h 30		Découverte du monde-recherche documentaire ou histoire des arts 30 min. Selon volumes annuels	Français 30 min. Compréhension Langue orale – Oraliser les textes	Mathématiques 30 min.

Les horaires de récréation ont été enlevés sur l'ensemble des groupes de volumes horaires définis dans les programmes 2008.